



Communiqué de presse

Paris, le 15 octobre 2021

Prix des carburants : réduire la facture par la rénovation énergétique du parc roulant grâce à l'Eco Entretien®

Face à l'envolée des prix du carburant qui impacte durement le pouvoir d'achat des automobilistes, le Président de la République et le Gouvernement cherchent dans l'urgence des solutions pour amortir le choc économique et social.

Baisse des taxes ? « Chèque carburant » ? Des solutions de court terme sont évoquées. Mais, **pour réduire la facture des automobilistes, une solution structurelle doit aussi être mise en place !**

Cette solution, c'est l'aide à la rénovation énergétique du parc roulant grâce à l'Eco Entretien®. C'est-à-dire l'accompagnement des automobilistes à contrôler l'état de santé réel de leur véhicule, à l'entretenir et le remettre en état afin de lui redonner ses caractéristiques proches de celles d'origine.

Car un véhicule roule, vit. Selon son utilisation, il s'encrasse, se dégrade et s'éloigne de ses caractéristiques techniques d'origine. Il consomme plus de carburant et il pollue plus.

Plus le diagnostic et la réparation tardent, plus la consommation augmente et plus la facture s'alourdit pour l'automobiliste.

Or l'Eco Entretien®, dont le principe est inscrit à l'article 65 de la loi de Transition énergétique permet aux automobilistes de connaître l'état de santé réel de leur véhicule.

Dépisté, entretenu selon le protocole de l'Eco Entretien® par une prestation économiquement acceptable, ce véhicule consommera moins de carburant.

Non seulement **il allégera la facture de l'automobiliste** mais en plus il réduira ses émissions polluantes.

C'est pourquoi, **l'Association Eco Entretien® demande au Président de la République et au Gouvernement**, au-delà des mesures financières d'urgence qu'ils envisagent de mettre en place, **d'engager une démarche structurelle par des campagnes d'information, de sensibilisation ou d'aides pour encourager la rénovation énergétique du parc roulant grâce à l'Eco Entretien®.**

Ainsi, permettront-ils aux millions d'automobilistes français qui n'ont pas les moyens de remplacer leur véhicule par un plus récent ou un véhicule électrique de **consommer moins de carburant, de dépenser moins et de polluer moins.**

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.